

# Relevé de décisions

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mardi 27 septembre 2022

Coussac-Bonneval

---

### Membres actifs présents (à voix délibérative) (20) :

**ARNAUD René**, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et maire d'Aixe-sur-Vienne ; **BARRY Philippe**, Président de la CC du Val de Vienne et maire de St-Priest-sous-Aixe ; **BOYARD Céline**, Conseillère communautaire à la CC du Pays de Saint-Yrieix et adjointe au maire de La Meyze ; **CELERIER Jean-Luc**, Représentant du Conseil de développement ; **DARY Patrick**, Vice-Président de la CC du Pays de Saint-Yrieix et conseiller municipal à St-Yrieix-la-Perche ; **DE NEUVILLE Christine**, Vice-Présidente de la CC Briance Sud Haute-Vienne et maire de Vicq-sur-Breuilh ; **DESROCHE Christian**, Vice-Président de la CC Pays de Nexon – Monts de Châlus et maire de Flavignac ; **DEXET Emmanuel**, Président de la CC Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Bussière-Galant ; **DITLECADET Marc**, Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne et maire de St-Germain-les-Belles ; **DUPONT Éric**, Conseiller communautaire à la CC Briance Sud Haute-Vienne et adjoint au maire de Château-Chervix ; **FAUCHER Daniel**, Président du Conseil de développement et Président du Centre social du Pays de Nexon ; **FISSOT Sébastien**, Représentant du Conseil de développement ; **GARNICHE Roland**, Vice-Président de la CC Pays de Nexon - Monts de Châlus et adjoint au maire de Pageas ; **GERVILLE-REACHE Fabrice**, Vice-Président de la CC Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Nexon ; **LHOMME-LEOMENT Jacqueline**, Conseillère communautaire à la CC Briance Sud Haute-Vienne et maire de St-Genest-sur-Roselle ; **LORIN Marie-Madeleine**, Conseillère communautaire à la CC du Pays de Saint-Yrieix et adjointe au maire de Lagnac-le-Long ; **MONTET Guy**, Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne et maire de Meuzac ; **SALESSE Josette**, Représentante du Conseil de développement ; **SOULAT Sonia**, Conseillère communautaire à la CC du Val de Vienne et adjointe au maire de Séreilhac ; **SUDRAT Philippe**, Vice-Président de la CC du Pays de Saint-Yrieix et maire de Coussac-Bonneval.

### Pouvoirs (2) :

**MEYER Serge**, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et conseiller municipal à Aixe-sur-Vienne, pouvoir à **ARNAUD René**  
**VIRANTIN Sandra**, Conseillère communautaire à la CC du Val de Vienne et conseillère municipale à St-Priest-sous-Aixe, pouvoir à **SOULAT Sonia**

### Membres associés présents (sans voix délibérative) (13) :

**BELAIR Florence**, Maire de Les Cars ; **BOYER Antonin**, Membre du Conseil de développement et du collectif BSP ; **CHATEAU Fabrice**, Directeur du Parc naturel régional Périgord-Limousin ; **CHIROL Christian**, Adjoint au maire de Pageas ; **DELAHAYE Diana**, Conseillère municipale à Ségur-le-Château ; **DEVALOIS Jean-Pierre**, Membre du Conseil de développement ; **DUBOIS Jean-Louis**, Maire de Magnac-Bourg ; **EYMERY Frédéric**, Adjoint au maire du Chalard ; **JANDAUD Anne-Marie**, Membre du Conseil de développement ; **KIMMEL Isabelle**, Conseillère à la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne ; **MILLET-LACOMBE Pierre**, Maire de Lagnac-le-Long ; **PLAZZI Monique**, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Vienne, **ROBERT Monique**, Membre du Conseil de développement.

### Autres participants présents (sans voix délibérative) (11) :

**BARRY Jean-Marc**, Président de l'association « Les Amis des tuileries du Limousin » ; **BURGUION Xavier**, Directeur de l'OT intercommunal du Pays de Saint-Yrieix ; **CARPENET Jean-Michel**, Commissaire aux comptes – SARL ACELIM ; **CHOUIN Jean-Marie**, Membre de l'association « Les Amis des tuileries du Limousin » ; **COLY Benjamin**, Co-directeur de la CRESS Nouvelle-Aquitaine ; **DELIAT Nicole**, Membre de l'Office de tourisme du Pays de Nexon – Monts de Châlus ; **DEMONTPION Catherine**, Association « Marcognac Terre de porcelaine » ; **DUVAL Hélène**, ANACR Oradour-sur-Vayres/Cussac Saint-Mathieu ; **GARREAU Aurélie**, Chargée de mission à la CC Briance Sud Haute-Vienne ; **HOSTEIN Séverine**, porteuse d'un projet de lieu hybride et collaboratif à Coussac-Bonneval ; **MOURET Claude**, Vice-Président de l'Office de tourisme Briance Sud Haute-Vienne.

### Membres présents de l'équipe technique FCL (8) :

**ALVAREZ Sharon**, Chargée de mission – alternante ; **BONNET Emmanuelle**, Chargée de mission ; **CHINN Jérôme**, Directeur-adjoint ; **DUMAS Isabelle**, Directrice ; **DUMAS Séverine**, Chargée de mission ; **LAMBERT Christophe**, Chargé de mission ; **LYRAUD Catherine**, Chargée de mission ; **MARTINS-LOPES Nathalie**, Assistante administrative.

### Excusés (29) :

**BELLEGARDE Muriel**, Expert-comptable – B2M Expertises ; **BOSELY Alain**, Directeur de la CC Briance Sud Haute-Vienne ; **BREZAUDY Alain**, Maire de Châlus ; **BUISSON Yves**, Directeur de la SPL Terres du Limousin ;

**CAMPION Anne-Marie**, Représentante du Conseil de développement ; **CASTELLAN Jean-Loup**, Délégué territorial à la DDT de la Haute-Vienne ; **CLUZEAU Sébastien**, Directeur de l'agence Pôle emploi de St-Yrieix-la-Perche ; **COINDEAU Lucien**, Conseiller communautaire à la CC Porte Océane du Limousin et adjoint au maire de St-Junien ; **COMBY Francis**, Conseiller départemental de la Corrèze ; **DELAUTRETTE Stéphane**, Député de la Haute-Vienne ; **FAUCHER Éric**, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine – Haute-Vienne ; **HANAS Lola**, Membre du Conseil de développement ; **LANGLADE Colette**, Présidente du Pays Périgord Vert ; **LAVAUD Isabelle**, Représentante du Conseil de développement ; **LEBLOIS Jean-Claude**, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne ; **LEBLOND Cyril**, Conseiller sport DRAJES – site de Limoges ; **MARTINS-AIRES Jean-Claude**, Directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne ; **MASSY Pierre**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne ; **MAZEAU Emmanuel**, Directeur du Pays Périgord Vert ; **MENARD Jean-Michel**, Membre du Conseil de développement ; **MEYER Serge**, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et conseiller municipal à Aix-sur-Vienne – pouvoir donné ; **MORIZIO Annick**, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Vienne ; **NUQ Stéphane**, Directeur Départemental des Territoires de la Haute-Vienne ; **PATAUD Jean-Pierre**, Vice-Président de la CC Ouest Limousin et conseiller municipal à St-Laurent-sur-Gorre ; **REDON-SARRAZY Christian**, Sénateur de la Haute-Vienne ; **RODRIGO Pascale**, Sous-Préfète de Bellac et de Rochechouart ; **ROUX Sylvie**, Présidente de l'Office de tourisme Briance Sud Haute-Vienne ; **THETY Clarisse**, Directrice du CAUE de la Haute-Vienne ; **VIRANTIN Sandra**, Conseillère communautaire à la CC du Val de Vienne et conseillère municipale à St-Priest-sous-Aixe - pouvoir donné.

**Nombre de membres actifs : 26 (1 poste vacant au sein des représentants des CC)**

**Votants présents (20) ou représentés (2) : 22**

**Quorum (25% des membres de l'Assemblée générale) : 18**

**Nombre de membres présents (31) ou représentés (2) : 33**

L'Assemblée Générale ordinaire de la Châtaigneraie Limousine s'est réunie le mardi 27 septembre 2022, salle des fêtes, Coussac-Bonneval, sous la présidence d'Éric DUPONT, Président, qui ouvre la séance à 18h15.

Le quorum étant respecté, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Le Président accueille les participants et propose de modifier l'ordre des points à aborder par l'Assemblée générale. Il propose ainsi de faire son rapport moral, d'examiner le bilan financier 2021 puis de visiter le centre-bourg de Coussac-Bonneval, tout en évoquant les projets accompagnés sur cette commune par la Châtaigneraie Limousine. Il ajoute que l'ordre du jour pourrait ensuite reprendre son cours normal avec le rapport d'activités 2021 puis les orientations et budget prévisionnel 2022.

Aucune objection n'étant formulée, l'ordre du jour est modifié suivant la proposition ci-avant.

Le Président donne la parole à Philippe SUDRAT, Maire de Coussac-Bonneval. Celui-ci présente brièvement sa commune et souhaite une bonne séance de travail aux participants.

## **I - RAPPORT MORAL**

Le Président indique que 2021 a constitué sa première année à la présidence de la Fédération Châtaigneraie Limousine, marquée par la crise sanitaire et le départ de deux communautés de communes. Il souligne son attachement à la structure et remercie M. Daniel FAUCHER, Vice-Président, pour ses conseils et les Présidents de communautés de communes pour leur bienveillance à son égard.

Il observe que malgré la crise sanitaire, la Châtaigneraie Limousine a poursuivi son action au service du territoire : validation du schéma directeur vélo, conduite de l'étude de mobilité, actions de coopération LEADER... Il rappelle l'abondement de crédits européens obtenu pour notre programme actuel LEADER. Il fait aussi état de rencontres avec les communautés de communes pour mieux cerner leurs besoins et attendus vis-à-vis de notre association.

Il conclut en espérant que pour notre association, 2022 ouvrira une nouvelle voie aussi fructueuse que l'année précédente. Il remercie l'équipe ainsi que les partenaires techniques et financiers de la Châtaigneraie Limousine.

## **II - RAPPORT FINANCIER 2021**

### **1. Activité financière 2021**

Le Président cède la parole à M. Fabrice GERVILLE-REACHE, Trésorier de la Châtaigneraie Limousine.

Le Trésorier indique que les comptes 2021 ont été arrêtés en Conseil d'administration du 14 juin 2022 et présentent un excédent de 194 477 €. Il mentionne que ce montant important est le reflet inversé de la situation comptable de l'exercice 2020. En effet, il explique que ce dernier présentait un déficit de 163 542 € dû aux signatures tardives (février, mars et mai 2021) des conventions de financement Europe sur les postes d'animation-gestion du programme LEADER 2019 et sur les postes d'animation thématique 2020. Il ajoute que ces signatures au-delà de la clôture des comptes n'avaient pas permis l'intégration des subventions en produits à recevoir sur l'exercice 2020. Il observe que ces montants ont donc été affectés sur l'exercice comptable 2021.

#### Compte de résultat 2021

CHARGES		PRODUITS	
<b>Achats non stockés</b> (dont prestations d'études...)	60 600	<b>Prestations de service</b>	7 862
<b>Services extérieurs</b> (dont locations immobilières et mobilières, assurances...)	51 110	<b>Subventions d'exploitation</b>	421 805
<b>Autres services extérieurs</b> (dont communication, comptabilité...)	34 100	<b>Cotisations</b>	165 827
<b>Taxes</b> (taxes sur les salaires, contribution formation)	15 554	<b>Transferts de charges d'exploitation</b>	14 985
<b>Salaires et gratifications</b>	322 182	<b>Produits financiers</b>	246
<b>Charges sociales</b>	118 369	<b>Produits exceptionnels et divers</b>	193 614
<b>Dotations aux amortissements, autres charges et charges exceptionnelles</b>	7 949		
<b>TOTAL</b>	<b>609 862</b>	<b>TOTAL</b>	<b>804 339</b>
<b>Solde créditeur</b>	<b>194 477</b>	<b>Solde débiteur</b>	
<b>TOTAL Général</b>	<b>804 339</b>	<b>TOTAL Général</b>	<b>804 339</b>

#### Bilan 2021

ACTIF		PASSIF	
	Net		
<b>Immobilisations</b> (matériel bureaux, transport, mobilier)	7 248 €	<b>Fonds associatif et réserves</b>	389 694 €
<b>Créances</b> (dont produits à recevoir)	340 197 €	<i>dont résultat de l'exercice</i>	+194 477 €
<b>Disponibilités</b>	86 371 €	<b>Dettes fournisseurs</b>	19 821 €
<b>Compte de régularisation</b> (Charges constatées d'avances)	6 284 €	<b>Dettes autres</b>	30 584 €
<b>TOTAL</b>	<b>440 099 €</b>	<b>Produits constatés d'avance</b>	0
		<b>TOTAL</b>	<b>440 099 €</b>

Cette présentation n'appelle aucune observation, ni remarque.

## **2. Rapport du Commissaire aux comptes**

Le Président rappelle que lors de sa séance du 04 juillet 2017, l'Assemblée générale a désigné M. Jean-Michel CARPENET (SARL ACELIM à Limoges) comme commissaire aux comptes pour 6 exercices (2017 à 2022). Il lui donne la parole.

M. Jean-Michel CARPENET donne lecture de son rapport et de sa conclusion :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Fédération Châtaigneraie Limousine » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »

Concernant les conventions réglementées, il donne lecture de la conclusion du rapport spécial : « nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article 612-5 du code de commerce. »

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale :**

- **constate que :**
  - o **le montant des réserves au 31/12/2021 s'élève à 361 300,52 €,**
  - o **le montant du report à nouveau au 31/12/2021 est de – 166 083,52 €,**
  - o **l'exercice comptable clos au 31/12/2021 présente un excédent de 194 476,76 €**
- **approuve les comptes annuels 2021 de l'association ;**
- **affecte l'intégralité du résultat, à savoir 194 476,76 €, en report à nouveau, conformément à la proposition du Conseil d'administration ;**
- **donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.**

## **III – FOCUS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS AU TRAVERS DE L'EXEMPLE DE COUSSAC-BONNEVAL**

M. Philippe SUDRAT, Maire, guide les participants au travers du centre-bourg de Coussac-Bonneval et leur explique différents projets concourant au dynamisme de la commune. Il fait état de l'accompagnement de la Châtaigneraie Limousine sur certains projets (revitalisation du centre-bourg, étude de programmation d'un bâtiment pour l'accueil d'un lieu hybride et collaboratif, logements...).

## **IV - RAPPORT D'ACTIVITES 2021, ORIENTATIONS 2022**

Le Président fait un point sur la vie de l'association puis fait ressortir les points saillants du bilan 2021<sup>1</sup> et des orientations 2022 sur les différentes missions de la Châtaigneraie Limousine :

- communication ;
- programme européen LEADER ;
- tourisme et loisirs :
  - o accessibilité et tourisme pour tous,
  - o sports et loisirs de nature ;
- revitalisation des bourgs, centres-bourgs et centres-villes ;
- économie et emploi :
  - o économie sociale et solidaire,
  - o dispositif « Territoires d'industrie »,
  - o attractivité de l'emploi ;
- mobilités :
  - o étude « mobilité »,
  - o plateforme mobilité 87 ;
- contrat de territoire avec la Région.

<sup>1</sup> Le document de séance est téléchargeable sur le site Internet de la Châtaigneraie Limousine [www.chataigneraielimousine.fr](http://www.chataigneraielimousine.fr) Il peut également être fourni sur demande.

Il met aux voix le rapport d'activités 2021 de l'association.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale adopte le rapport d'activités 2021 de l'association.**

Le Président présente ensuite la nouvelle stratégie de territoire 2022-2030 qui servira de conducteur pour l'action de la Châtaigneraie Limousine et des acteurs locaux ainsi que deux outils pour sa mise en œuvre (fonds européens territorialisés 2021-2027, contrat de développement et de transitions 2023-2025 avec la Région).

## V - BUDGET PREVISIONNEL 2022

### 1. Budget prévisionnel 2022

Le Président rappelle que les orientations budgétaires 2022 ont été présentées et approuvées en Conseil d'administration le 16 mars 2022. Il cède ensuite la parole au Trésorier pour une présentation du budget prévisionnel 2022 de l'association qui s'établit à 580 822 €.

DÉPENSES	
Achat (études, prestations, investissements)	41 800 €
Fournitures administratives	2 900 €
Services extérieurs (dont assurances et entretien véhicules plateforme, loyers, déplacements, taxes...)	97 525 €
Salaires, charges et gratifications	418 620 €
Amortissements	4 500 €
Cotisations / budget du Conseil de développement	5 477 €
Contrepartie FEADER-programme LEADER	10 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>580 822 €</b>

RECETTES	
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>357 081 €</b>
Europe (FEADER)	213 758 €
Europe (FSE)	26 823 €
État	28 000 €
Région	69 500 €
Département	15 000 €
MSA	2 000 €
Pôle Emploi	2 000 €
<b>Participations :</b>	
Pays Périgord Vert : Territoire d'industrie	12 697 €
CC POL : LEADER + Plateforme mobilité + Territoire d'industrie	13 617 €
CC OL : LEADER + Plateforme mobilité + Territoire d'industrie	3 932 €
Privé / mécénat : Engie pour action covoiturage	8 000 €
<b>Cotisations</b>	<b>85 856 €</b>
<b>Prestations de service (location scooters)</b>	<b>7 000 €</b>
<b>Autres produits</b> (Transferts de charges d'exploitation et produits financiers, de gestion courante et exceptionnels, subventions sur amortissements)	<b>18 970 €</b>
<b>Reprises sur réserves</b>	<b>73 668 €</b>
<i>Contrepartie Leader 2021 non utilisée</i>	8 678 €
<i>Compensation d'équilibre</i>	64 990 €
<b>TOTAL</b>	<b>580 822 €</b>

### 2. Cotisations intercommunales 2022

Le Trésorier mentionne que les cotisations des exercices 2021 et 2022 ont été gelées au niveau de 2020, pour un montant global de 85 856 € répartis comme suit :

Communauté de communes	Cotisation 2022
Briance Sud Haute-Vienne	11 812,23
Pays de Saint-Yrieix	20 397,07
Pays de Nexon - Monts de Châlus	22 070,23
Val de Vienne	31 575,99
<b>Total</b>	<b>85 855,52</b>

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel de l'association ainsi que le montant des cotisations intercommunales pour l'année 2022.**

## V – QUESTIONS DIVERSES

### 1. Déménagement des locaux et changement de siège social

Le Président indique que par délibération du 16 mars 2022, à l'unanimité, le Conseil d'administration a approuvé le déménagement de la Fédération Châtaigneraie Limousine dans les locaux de l'ex-Trésorerie à Aix-sur-Vienne. Il indique que la Fédération emménagera dans ses nouveaux locaux le 06 octobre prochain.

Il propose de transférer le siège social de la Fédération actuellement situé Site de La Monnerie – 87150 ORADOUR-SUR-VAYRES au 38 avenue du Président Wilson – 87700 AIXE-SUR-VIENNE. Il ajoute que les statuts prévoient que ce changement soit acté par le Conseil d'administration. Néanmoins comme pour les prises de décisions, les membres à voix délibérative sont identiques entre l'Assemblée générale et le Conseil d'administration, il propose de délibérer sur le changement de siège social.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale approuve la proposition de changement de siège social pour la Fédération Châtaigneraie Limousine.**

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est clôturée à 20h.  
Un verre de l'amitié est offert aux participants pour clôturer ces moments d'échanges.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.  
Fait à Aix-sur-Vienne, le mercredi 26 octobre 2022.  
Le Président,  
**Éric DUPONT.**



**FÉDÉRATION  
CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE**  
38 Avenue du Président WILSON  
87700 Aix sur Vienne